



Lyon-Turin Ferroviaire Sommet franco-italien Déclaration finale / Elysée.

Communiqué du 28 septembre 2017

Dès le 27 septembre au soir, l'Elysée a publié la déclaration finale.

Cette déclaration s'inscrit dans la parfaite continuité de ce qu'avait rappelé la ministre des transports, Elisabeth Borne, devant le Sénat en juillet 2017.

Il y est rappelé que l'engagement de la France existe, toutefois, le texte précise que cette situation constitue « *un critère important dans la réflexion que la France mènera à l'égard de l'ensemble de ses grands projets d'infrastructure, et dans les décisions qui seront prises par la France au plus tard au 1er trimestre 2018...* »

On est loin d'une "remise sur les rails" que certains annoncent hâtivement.

Ce texte se trouve en page 27 de la déclaration publiée sur le site de la Présidence de la République : <http://www.elysee.fr/assets/SommetFrancoItalien-FR.pdf>

Le Président de la République et le Gouvernement ont donc confirmé la "Pause" de bon sens qu'ils avaient annoncée.

Des mesures insuffisantes pour transférer le fret de la route vers le rail

Toutefois à la même page, la déclaration se félicite du lancement d'une consultation pour l'autoroute ferroviaire alpine le 1er août 2017. Cette consultation portant sur **une seule navette supplémentaire**, n'est absolument pas à la hauteur de la situation catastrophique que vivent les populations des vallées alpines car les voies existantes ne sont utilisées, en matière de fret, qu'à moins de 20% de leurs capacités (20 trains de fret par jour pour une capacité de 120 trains de fret par jour, vérifiée dans les années 80 !)

Les opposants au projet de nouvelle voie Lyon-Turin rappellent qu'ils ont fait **des propositions et démontré que** les infrastructures et les matériels roulants existants **permettent, de reporter dès maintenant les marchandises transportées par un million de camions de la route vers le rail.** Ces moyens utilisés en Suisse, en Allemagne, en Italie et en Autriche permettent de réduire d'un million de véhicules, la circulation des poids lourds dans les Alpes du Nord aux passages franco-italiens.

78 % de camions en moins entre la France et l'Italie c'est possible maintenant.

Une inacceptable relance de la circulation routière dans les Alpes.

Par contre, à la page 28 de la déclaration, **c'est la relance du tout routier dans les Alpes** en complète contradiction avec les ambitions de report modal. Il est affiché le « souhait d'un calendrier ambitieux » pour les tunnels routiers de Tende et du Fréjus.

Par contre toujours rien pour interdire tous les camions Euro 1, 2, et 3 qui sont les plus polluants.

Le Gouvernement doit s'engager dès maintenant en faveur de la santé publique dans les Alpes et reverser au fret ferroviaire les 120 millions pris par le tunnel routier du Fréjus en violation du Code des transports.

Contact Coordination des Opposants au projet "Lyon-Turin" :

Daniel IBANEZ 06 07 74 10 17 contact@lyonturin.eu / Jean-Paul RICHARD 06 15 72 57 19 jepari111@gmail.com

<http://lyonturin.eu/>